

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 8 juillet 2014

Quarantième Rencontre Ipsse de Bologne : repenser la solidarité intergénérationnelle

La Quarantième Rencontre Ipsse, organisée par l'Institut de la protection sociale européenne – Ipsse, s'est déroulée les 3 et 4 juillet derniers à Bologne, accueillie par la Région d'Emilie-Romagne. Profitant de l'occasion pour retracer 25 ans de Rencontres Ipsse ayant abordé des thématiques autour des défis de la protection sociale en Europe, cette Quarantième Rencontre ciblait la question du renouvellement de la solidarité intergénérationnelle.

La Rencontre Ipsse de Bologne s'est ouverte sur un constat : si nos systèmes de solidarité intergénérationnels ont été pour la plupart performants, ils ne sont plus assez efficaces au vu des besoins d'aujourd'hui. Cette situation n'a pas été la conséquence de la crise, qui n'a que confirmé certains défis déjà existants (vieillesse de la population, allongement de la durée de vie, etc.). Depuis plus de dix ans, la solidarité intergénérationnelle est devenue l'un des grands enjeux de nos sociétés européennes. Il s'agit désormais de repenser les systèmes de solidarité intergénérationnelle entre des jeunes de plus en plus précaires et des personnes âgées de plus en plus isolées, avec comme dommage collatéral une confiance dégradée envers les systèmes collectifs.

Ainsi, garder les seniors dans le monde du travail de plus en plus longtemps n'est peut-être pas la solution adéquate dans la mesure où cela obstrue l'accès à l'emploi des jeunes. Il s'agit donc de privilégier le vieillissement actif, c'est-à-dire accompagner les personnes âgées à rester aussi longtemps que possible les acteurs de leur propre vie et à contribuer à l'économie et à la société. Le transfert de compétences entre seniors et jeunes doit être favorisé, l'alternance, plébiscitée par les jeunes pour s'incréer professionnellement, davantage promue.

Le renouvellement de cette solidarité intergénérationnelle doit se faire grâce à la coopération renforcée d'un vaste tissu d'acteurs : Etats, systèmes de sécurité sociale, entreprises de protection sociale, collectivités territoriales, associations, partenaires sociaux, etc. Pour les entreprises mutualistes et paritaires, investir et innover dans la solidarité demande en premier lieu une performance économique et une stabilité à toute épreuve.

Toutefois, la question de l'intergénérationnel ne doit pas faire oublier les déséquilibres « intra-générationnels » : alors que les jeunes qualifiés accèdent toujours aussi bien au marché du travail, les jeunes sans qualification n'ont jamais été autant exclus. De même, l'accès au marché du travail des femmes et la conciliation vie familiale/vie professionnelle reste un véritable défi.

Enfin, quelle place pour l'Union européenne dans le débat de la solidarité intergénérationnelle ? Au vu des défis démographiques et conjoncturels, des mesures et des recommandations ont vu le jour ces dernières années. La grande priorité de l'Europe doit toutefois être la mise en place d'une stratégie d'investissement pour la croissance sociale et inclusive, soutenue par des mesures ambitieuses en faveur des jeunes. La création d'une assurance chômage européenne, récemment évoquée par la Commission européenne, est par ailleurs une mesure qui créerait une véritable solidarité organique entre Etats membres et, par sa visibilité, contribuerait à renforcer la légitimité de la construction européenne.

L'Ipsse publiera en septembre 2014 les actes de cette Quarantième Rencontre Ipsse rassemblant l'ensemble des interventions de cette manifestation.

Contact presse : Simon Loral, Adjoint au Délégué général
m@il : simon.loreal@euroipse.org ; tél. : 01 40 37 13 88